



Le mot du président

L'année 2020 restera sans aucun doute dans toutes les mémoires! Après un début chaotique au niveau organisationnel lors du premier lockdown, une stabilisation de la chaîne d'ap-

provisionnement et du transport a été observée. Aux frontières, des réglementations et des dispositions ont été prises afin de permettre un transport relativement fluide par les navires, trains et camions. Notre secteur a heureusement été épargné en étant considéré rapidement comme secteur essentiel, et FEGRA a pu fournir les informations nécessaires aux membres en termes d'attestations, et informer les autorités sur la situation au sein du secteur. Après un temps d'adaptation, et malgré un confinement, les activités de la fédération se sont poursuivies et la défense des intérêts du secteur s'est avérée une nouvelle fois nécessaire dans plusieurs dossiers. L'organisation des événements a quant à elle été complètement bousculée. Après l'annulation du dîner en mars, de la bourse délocalisée et du tournoi de football en juin, c'est également la bourse de septembre et la réception du nouvel an 2021 qui ont été supprimées. Des lueurs d'espoir nous font entrevoir des jours meilleurs

pour 2021 et la possibilité de nous retrouver au plus vite, en excellente

santé. Encore un peu de patience et restons positifs!

Bonne lecture!



Karel Vandermeersch président de FEGRA

Sommaire

Le mot du président	2
Notre secteur en quelques chiffres	3
Nos actions	4
Nos services	10
Nos évènements	14
Notre communication	16
Notre structure	17
Organigramme	18
Remerciements	20

Notre secteur en quelques chiffres

La récolte belge 2020 se caractérise par des situations contrastées selon la localisation des parcelles. Une pluviométrie hivernale abondante, principalement en février/début mars, une sécheresse printanière exceptionnellement longue, des pluies en juin et des épisodes caniculaires en été, caractérisent les conditions climatiques de 2020. Par rapport à l'an passé, la superficie céréalière a diminué de 2.5 % et le volume total de céréales collectées est estimé provisoirement à 2.304.891 tonnes (soit 15 % de moins par rapport à 2019). Le niveau de contamination par les mycotoxines a été très limité grâce aux conditions météorologiques qui ont entravé le développement de la fusariose. Les prix connaissent une grande volatilité due aux volumes de production sur le plan international

qui ont été affectés par les sécheresses (Ukraine, Amérique du Sud), mais également suite à des facteurs externes tels que la crise sanitaire liée au Covid19, les pressions géopolitiques (accords commerciaux entre la Chine et les USA, croissance de l'inflation en Russie), les taxes et quotas à l'exportation (Argentine, Russie),... Notre fédération compte plus de 260 membres (négociants en céréales, meuniers, amidonnerie, firmes d'aliments pour animaux, entreprises de stockage et de transbordement, négociants en semences, engrais, produits phytopharmarceutiques,...). Avec une production nationale estimée à plus de 2.300.000 de tonnes et un chiffre d'affaires de 6,5 milliards d'euros pour le secteur, FEGRA représente plus de 95% du commerce de céréales au niveau national.









Nos actions

La fédération se doit avant tout de défendre les intérêts de ses membres, tant sur le plan national qu'international, et d'être présente à la table des négociations et dans les structures de concertation rassemblant autorités, représentants de la filière agroalimentaire, associations agricoles, centres de recherches. Elle développe également des collaborations avec d'autres associations présentant des intérêts communs.

FOCUS SUR LES PRINCIPALES ACTIONS MENÉES EN 2020...



Risk Management Group) a été créé au niveau fédéral. Une Task Force Business Continuity a été mise en place au sein de l'ERMG pour élaborer un plan de crise, très spécifique à l'industrie agro-alimentaire, afin de continuer à garantir l'approvisionnement. FEGRA a regroupé puis relayé les commentaires et les préoccupations de ses membres vers cette Task Force. L'enquête de la Commission européenne sur l'impact de la pandémie sur les opérateurs des chaînes d'approvisionnement agroalimentaires dans l'UE a été complétée en reprenant les éléments pertinents pour notre secteur belge.



- Depuis près d'un an. FEGRA. Belfertil. Ungren et Arvesta tentent en vain de sensibiliser les autorités flamandes sur les risques que constituent les mesures qu'elles souhaitent mettre en place dans le cadre du Mestactieplan (MAP6). Les propositions actuelles qui obligent les négociants flamands à enregistrer leurs ventes tous 2 jours ne tiennent pas compte de la réalité du terrain, et risquent de nuire à la position des PME flamandes. Une enquête, réalisée par FEGRA auprès de ses membres flamands, évalue la perte financière à 23 % du chiffre d'affaires, les agriculteurs pouvant s'approvisionner en Région wallonne ou dans des pays limitrophes non soumis à cette réglementation. Début mars, un courrier a été envoyé à la Ministre Zuhal Demir proposant des alternatives aux problèmes des nitrates. Suite à l'absence de réaction, un communiqué de presse a été rédigé, et nos associations ont interpellé diverses instances quant au respect des procédures et des réglementations. Une plainte a été déposée au Conseil d'Etat par rapport au droit communautaire et aux règles constitutionnelles et juridictionnelles (libre circulation des échanges d'engrais au niveau national et européen, procédure d'information de la CE et des autres Etats membres). L'avis négatif du Conseil d'Etat a épinglé des anomalies de forme et de fond très importantes, notamment concernant la législation sur la vie privée, les pouvoirs et le libre-échange des engrais dans l'UE. Ces lacunes avaient été soulignées par le secteur dès le début du processus de consultation. Le VLM a modifié son projet de loi et l'a notifié à la Commission européenne. Une décision devra être prise par la CE qui devra être renvoyée au Conseil d'Etat. Entre-temps, l'enregistrement numérique est reporté d'au moins trois mois en raison de ces procédures et des actions sont entreprises par nos secteurs au niveau international afin de soutenir nos demandes
- ✓ Comme chaque année, une concertation a eu lieu en mai avec l'Agrofront au cours de laquelle les normes de réception 2020 ont été discutées. Par rapport aux conditions de réception de l'an passé, les modifications concernent uniquement l'adaptation des frais de séchage. Compte tenu de la diminution importante des prix du gaz et du mazout liée aux conséquences de la crise Covid-19, les frais de séchage ont connu une baisse de 15 %.

✓ La réflexion concernant la valorisation des céréales belges au sein de la filière s'est poursuivie fin juin. Cette discussion s'inscrit dans la mise en place d'un GT 'Céréales' au sein de la Concertation Chaîne pour l'industrie agro-alimentaire. Une déclaration d'intention a été rédigée associant les différents maillons du secteur céréalier. Parmi les éléments jugés comme prioritaires figurent l'identification des besoins des différentes industries, et la création d'un groupe spécifique pour les productions certifiées sous le label 'agriculture biologique'.

✓ Une concertation a eu lieu en mai avec OVOCOM afin de supprimer l'annexe 2 du document BT18 - 'Vente départ ferme vers entreprises certifiées FCA' pour les entreprises dont les fournisseurs sont certifiés Vegaplan pour un stockage long terme (plus de 6 semaines). La vérification de l'annexe 2 par le négociant constituait jusqu'à présent un double contrôle, les exigences figurant dans le Standard Vegaplan. Le BT18 a été adapté et est entré en vigueur le 1er juillet.

- Début février, une réunion a eu lieu entre l'AFSCA, FEGRA, Ovocom et BFA concernant la circulaire relative aux LMR des pesticides dans l'alimentation animale ainsi que sur le nouvel outil développé par l'Agence concernant l'évaluation des risques liés aux pesticides dans l'alimentation animale. Depuis la publication de cet outil quelques cas de dépassement ont été constatés. Ces cas tombaient à point nommé pour examiner le fonctionnement de l'outil et les conclusions issues de l'outil en fonction de la circulaire. D'autres cas hypothétiques ont été pris en considération pour tester l'outil. Une seconde rencontre a eu lieu en septembre avec l'Agence en vue de lever toute ambiguïté. Pour nos secteurs, il est important que cet outil tienne compte des approches en vigueur dans les autres Etats membres afin de ne pas pénaliser les opérateurs belges qui utilisent cet outil. La discussion était ouverte et constructive. L'AFSCA analyse nos propositions ainsi que l'arbre de décision développé par FEGRA en collaboration avec Ovocom et BFA. Cet arbre de décision devrait améliorer la compréhension des documents de l'AFSCA concernant la notification obligatoire et la circulaire relative aux pesticides dans l'alimentation animale, en intégrant également l'aspect FOOD.
- ✓ Dans le cadre du plan d'échantillonnage sectoriel de FEGRA, un dépassement important en cyperméthrine a été constaté fin avril dans un échantillon d'orge fourragère provenant de France. Ce dossier, assez complexe, impliquait les autorités françaises, l'AFSCA, BFA, FEGRA, OVOCOM et son homologue français pour la certification CSA/GTP. Une réunion a eu lieu fin juin avec l'AFSCA et BFA/OVOCOM/FEGRA afin de faire le point sur les enseignements à tirer dans le cadre de ce dossier. Parmi les points identifiés, signalons l'importance de minimiser au maximum le délai entre la prise d'échantillon et l'analyse, la recherche rapide de méthodes d'analyse adaptées et une communication plus structurée afin d'optimiser la transmission des informations aux personnes concernées. Un point de contact unique a été mis en place par l'AFSCA afin d'améliorer la communication vers les associations sectorielles concernées. Un manuel de gestion des incidents a été rédigé au niveau de FEGRA qui prend également en compte l'interaction des différentes parties concernées par un incident.

✓ Depuis le 1^{er} juillet, l'utilisation du CIPC n'est plus autorisée en Belgique. Les pommes de terre de la récolte 2020 ne peuvent donc plus être traitées avec ce type de produit, et les entrepôts et équipements doivent être nettoyés en profondeur. Suite aux conséquences de la pandémie sur la consommation de pommes de terre, des stocks importants étaient encore présents fin juin dans certaines exploitations, alors que la moisson de céréales risquait d'être précoce. Face au risque qu'un nettoyage en

profondeur des hangars ne puisse avoir lieu, Belpotato.be et FEGRA ont rédigé un communiqué de presse commun pour attirer l'attention sur le fait qu'un stockage des céréales dans un hangar ayant contenu des pommes de terre traitées au CIPC (même les années précédentes) n'était pas approprié et pouvait entrainer une contamination croisée.

✓ Une proposition de règlement a été rédigée par la Commission Européenne présentant des LMR pour un certain nombre de matières actives, dont une nouvelle LMR (0,05 mg/kg) pour l'haloxyfop-P pour l'importation de graines de lin. Cette proposition permettait d'être conforme à la LMR en vigueur hors UE (par exemple au Kazakhstan, l'une des principales sources d'importation de l'UE). Cette proposition de règlement a été contestée par une parlementaire française, Michèle Rivasi, au sein de la commission Environnement du Parlement européen, réclamant le maintien de la LMR à 0,01 mg/kg. Un lobby important a été mis en place par Liprobel/Coceral/Fediol, et soutenu par FEGRA et

les entreprises belges concernées. Les députés européens belges responsables de ce dossier ont été contactés individuellement pour souligner l'importance d'une LMR de 0,05 mg/kg. Le vote de la Commission de l'environnement du PE a eu lieu mi-septembre. Une majorité de députés européens de Pologne, des Pays-Bas, de la Belgique et de la Finlande ont été sensibles aux arguments avancés par le secteur, et ont rejeté l'objection présentée par Michèle Rivasi. Les résultats ont été serrés, mais malgré les efforts du secteur, la proposition de la Commission a été rejetée. Nous attendons de voir comment le dossier évoluera dans les prochains mois.

✓ Des contacts ont été pris avec le SPF Economie pour soutenir les démarches entreprises par COCERAL auprès de la Commission Européenne suite au droit additionnel ad valorem de 25 % appliqué sur certaines lignes tarifaires (dont le blé tendre - NC 10019900) en raison du différend Airbus/Boeing concernant les subventions américaines accordées à Boeing. Ce droit additionnel ne s'applique pas aux exportations en cours s'il est possible d'attester que la marchandise était en route vers l'UE à la date

d'imposition des droits de rétorsion. Une lettre a été envoyée par Coceral à la DG Commerce et à la DG Agri ainsi qu'aux cabinets des commissaires au commerce et à l'agriculture pour obtenir une dérogation applicable aux engagements d'achat, aux contrats d'achat et aux navires affrétés avant la mise en œuvre du règlement. Cette dérogation n'a pas été obtenue.

- Suite à la sécheresse en Roumanie, les autorités roumaines ont publié mi-septembre un projet d'ordonnance concernant le recours à la force maieure à l'échelle nationale, et permettant aux agriculteurs. commercants locaux, propriétaires de silos, fournisseurs d'intrants agricoles et transformateurs de denrées alimentaires. de ne pas être tenus pour responsables de la non-exécution de leurs contrats. En vue des réunions qui se tenaient fin octobre et mi-novembre entre les Etats membres et la DG Agri, FEGRA a contacté les représentants belges pour faire pression sur le représentant roumain. Des contacts ont également été pris avec l'ambassadeur belge en Roumanie afin de rédiger un courrier conjoint des chefs de mission des états concernés à Bucarest si le gouvernement roumain devait poursuivre son projet. Aucune décision et mesure n'ont été adoptées par les autorités roumaines.
- ✓ Les 3 sections de FEGRA sont membres de l'Assemblée Générale de la Bourse Européenne de Commerce qui se réunit une fois par an en octobre, lors de la Bourse. Cette année, la 59e édition était prévue à Berlin les 17 et 18 octobre. Mais c'était sans compter la crise sanitaire qui a contraint les organisateurs à annuler l'événement. L'édition 2021 aura lieu à Copenhague, les 7 et 8 octobre. Les sections sont également membres du Consortium qui se réunit en principe en avril afin de

- désigner les Bourses chargées de l'organisation pour les années suivantes. Ce Consortium recommande également les principes d'une éthique économique commune aux Bourses membres.
- ✔ En tant que gestionnaire du Guide sectoriel G-038, FEGRA a participé en novembre à la réunion annuelle du Conseil Consultatif National responsable de la supervision de la politique de certification (en termes de transparence et d'objectivité) des organismes de certification qui auditent certains Guides sectoriels. Pour le G-038, il s'agit de B&S Qualicert, Promag, SGS Belgium, Tüv Nord Integra, Vinçotte NV et Inscert Partner, nouvel organisme certificateur.
- ✓ Afin de se conformer au Code des Sociétés et des Associations, les statuts et le règlement d'ordre intérieur de FEGRA ont été adaptés. Un règlement d'ordre intérieur a été développé pour les sections qui permet de définir les spécificités de chaque section et d'organiser les élections qui auront lieu en 2021 afin d'élire les membres effectifs des Conseils de sections, les présidents et vice-présidents, ainsi que les représentants des sections au sein de l'Organe d'administration et de l'Assemblée Générale de FEGRA.





Nos services

Défendre une politique commerciale implique de pouvoir offrir des outils visant à garantir la qualité et la sécurité alimentaire des céréales et des matières premières, mais également de développer des contrats commerciaux standards clairs, non ambigus, respectant d'une manière transparente, les clauses contractuelles en matière de livraison, transfert des risques, qualité des produits et conditions de paiement. En quelques lignes, les services offerts en 2020 :

- Le 31 janvier 2020, le Royaume-Uni quittait l'UE après de longues et houleuses négociations. Ce Brexit donnera lieu à de nouvelles règles et de nouveaux accords commerciaux. Face à ces incertitudes. FEGRA a publié régulièrement des informations émanant de la CE, du SPF Economie, du SPF Finances, de l'AFSCA. et participé fin octobre à une séminaire organisé par la FEB qui réunissait le gratin des experts belges des différentes autorités concernées. Les slides du séminaire ont été publiés sur le site web.
- ✓ Le plan d'échantillonnage sectoriel de FEGRA constitue un atout important pour le secteur. Validé par le Conseil scientifique de l'AFSCA et accepté par OVOCOM dans le cadre de la certification FCA, il permet aux entreprises qui y participent (258 en 2020) de surveiller le niveau de contamination et de tenir compte de ces données pour établir leur

- plan d'échantillonnage individuel. Cette année. 329 analyses ont été réalisées sur les pesticides et 363 sur les mycotoxines, ainsi que 10 analyses sur les alcaloïdes.
- Depuis plusieurs années, FEGRA réalise en collaboration avec BFA, un monitoring ciblé sur les mycotoxines en maïs et en céréales à paille. L'objectif de cet 'Early Warning System' est de collecter des données afin de mettre les résultats d'analyse à la disposition des utilisateurs dès que possible après la récolte. Concernant les céréales. 470 échantillons ont été collectés et analysés. Pour le maïs, le rapport basé sur 53 échantillons, rassemblait 195 analyses. Les résultats confirment un très faible niveau de contamination.
- Le réseau d'alerte pré-récolte mis en place depuis plusieurs années a permis de réaliser l'analyse de 48 échantil-

- lons de froment d'hiver prélevés dans 4 champs d'essais en Wallonie. Les analyses réalisées indiquaient un faible niveau de contamination en DON.
- Le prélèvement des échantillons est un facteur important pour garantir la qualité des produits livrés. Une formation est en préparation au sein d'OVOCOM dont l'objectif est d'expliquer les différentes méthodes d'échantillonnage visant à obtenir des résultats d'analyse fiables tout au long de la chaîne alimentaire. Un groupe de travail a été mis en place auquel FEGRA et certains de ses membres participent. Plusieurs réunions ont eu lieu, la dernière étant consacrée au nombre de sous échantillons à prélever en fonction de l'homogénéité/hétérogénéité d'un aliment pour animaux. l'identification de l'échantillon et la prise de l'échantillon en pratique. La formation devrait être mise en place dans le courant du premier trimestre 2021.
- **✓** La Chambre d'Arbitrage et de Conciliation offre un cadre reconnu pour trancher ou régler à l'amiable les différends entre vendeurs, acheteurs et/ou intermédiaires en rapport avec des contrats commerciaux-type par le biais d'un arbitrage. Le Règlement d'arbitrage a fait l'objet d'une

actualisation via un bureau d'avocats afin d'être conforme à la réglementation nationale et européenne. La liste des arbitres est consultable sur notre site web. Un Code de conduite a également été élaboré afin de garantir l'indépendance et l'impartialité des arbitres.

FEGRA participe aux Organes d'administration, Assemblée générale et groupes de travail d'OVOCOM, de Vegaplan et de la Plateforme pour la Transformation des Matières premières Végétales (PTMV). Cette plateforme contribue au développement de systèmes de garantie de la sécurité et de la qualité alimentaire dans la chaîne du secteur végétal. Dans ce cadre, FEGRA prend part également aux concertations de la plateforme 'BeNe Overleg' avec les Pays-Bas qui permet des échanges constructifs sur des sujets techniques et stratégiques sur le plan international. Depuis cette année. FEGRA a été nommée comme membre représentant le secteur de l'agro-alimentaire au sein du Collège des producteurs (SoCoPro). Notre fédération est également présente au sein du Conseil du Fonds budgétaire de la qualité des produits animaux et végétaux du Gouvernement wallon.





Développer une expertise dans des domaines spécifiques renforce la connaissance et donc la défense du secteur. Plusieurs groupes de travail ont été créés en 2019. Ils sont activés en fonction de l'actualité et des dossiers traités au sein de notre organisation.

GROUPES DE TRAVAIL INTERNES



GT HACCP

Evaluation du plan d'échantillonnage sectoriel 2020 et mise en place du plan d'échantillonnage 2021



GT Feed/Food

- Evaluation des risques liés aux pesticides dans l'alimentation animale - Etude de cas pour tester l'outil développé par l'AFSCA
- Analyse de l'annexe 2 du document BT18 -Vente départ ferme vers entreprises certifiées FCA' et du Standard Vegaplan
- Révision des exigences 'Céréales-Oléagineux-Protéagineux' dans le Standard Vegaplan
- ✓ Mise en place de la formation 'Echantillonnage' de OVOCOM



Commission Froment

✔ Préparation des normes de réception 2020



GT Contrat

Révision du Règlement d'Arbitrage et élaboration du Code de conduite



GT Engrais

✓ Analyse des conséguences du MAP6 pour les négociants d'engrais



GT Gestion Financière

Investissements, sponsoring



FEGRA

VEILLE RÈGLEMENTAIRE



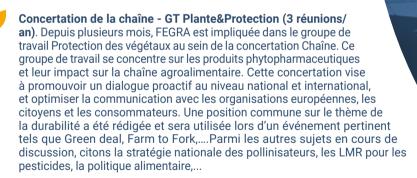
Un suivi de la législation européenne est réalisé au travers des réunions des groupes de travail internes de COCERAL (Market and agricultural policy committee, Food and Feed, Contaminants)



FEGRA participe aux réunions des plateformes

- ✓ Landbouwoverleg' du Vlaamse Landmaatschappii (4 réunions/an)

GROUPES DE TRAVAIL EXTERNES





Groupe de travail Echantillonnage de OVOCOM (2 réunions/an)



Groupe de travail Technique de Vegaplan (3 réunions/an)



Groupe de travail Communication de Vegaplan (2 réunions/an)

ACTIONS 2021

- Révision des contrats
- Formation 'MAP6 et enregistrements'
- Formation 'Plan d'échantillonnage sectoriel et suivi'
- Formation dans le cadre de la phytolicence
- Formation 'Sécurité lors de manutention d'installations mobiles' (sous réserve)

FEGRA

Nos événements

Le renforcement des échanges commerciaux s'opère par les rencontres et les relations entre partenaires. Favoriser ces liens par l'organisation d'événements propices aux discussions est donc une mission importante pour les membres de la Fédération. Ces événements sont l'occasion pour les acteurs de la filière de se rencontrer, de débattre des perspectives du marché, d'établir des contacts et de consolider leurs liens de confiance réciproque.





- Malgré la pandémie qui a entraîné l'annulation de notre Bourse de Septembre, nous souhaitions maintenir l'organisation du séminaire en collaboration avec France Export Céréales, le 30 septembre, sous la forme d'une vidéoconférence. Plus de 115 personnes ont répondu 'présents'. Les thèmes abordés concernaient les marchés céréaliers mondiaux, la qualité des céréales belges et françaises. Nombreux sont les participants qui ont souligné la qualité des exposés.
- L'Assemblée Générale de FEGRA s'est tenue le 12 juin via vidéoconférence. Peter Van Laere remplace dorénavant Luc Faict au sein de l'Organe d'administration et de l'Assemblée Générale; Jean-Pierre Dumoulin a été remplacé par Filip Vanovertveldt au sein de l'Organe d'administration et par D.P. Lambert dans l'Assemblée Générale

FEGRA



Une présentation du rapport d'activités a eu lieu le 8 janvier, donnant l'occasion aux membres de poser leurs questions sur les dossiers traités en 2019 et d'avoir un premier aperçu des activités prévues pour 2020.

ACTIONS 2021

- Assemblées générales des sections en mars-avril 2021
- ✓ 19^e Bourse Délocalisée, le 04.06.21 (sous réserve)
- Assemblée Générale de FEGRA, le 11.06.21
- Bourse de Septembre le 29.09.21 (sous réserve)
- Séminaire France Export Céréales, le 29.09.21



Notre communication

La communication se fait par le biais de différents canaux et permet d'informer nos membres des actions menées et des décisions pouvant avoir un impact direct ou indirect sur notre secteur.

Le site web: La page d'accueil du site web compte environ 1.500 visiteurs/jour; celle relative aux prix des céréales plus 6.500 visiteurs/ jour (ce chiffre pouvant atteindre 11.000 visites certains jours)





- La publication des prix indicatifs qui reflètent les transactions commerciales quotidiennes
- La publication des prix de référence hebdomadaires des céréales au niveau de la Bourse de Commerce de Bruxelles
- La communication de valeurs journalières pour le règlement de différends
- La publication de 10 Newsletters et 16 Info Flash envoyés à 376 personnes
- La publication du Rapport Early Warning System Mycotoxines dans les Céréales et le Maïs
- La publication du Rapport d'activités

ACTIONS 2021

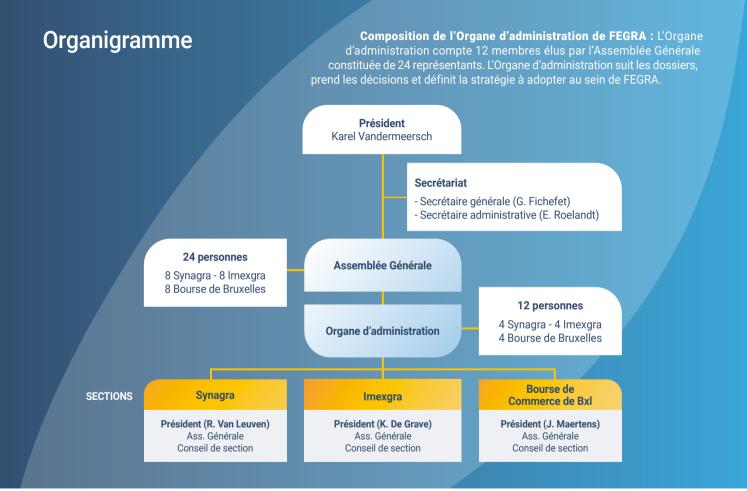
- Réseaux sociaux : LinkedIn
- Rapport 'Statistiques du secteur céréalier'





- 40 membres
- Niveau international (import/export et distribution)
- Chambre d'Arbitrage et de conciliation
- Gestion de contrats commerciaux standardisés
- Suivi des valeurs journalières

FEGRA est une jeune fédération, fondée le 9 mai 2018. Elle peut néanmoins compter sur l'expérience et l'expertise de ses 3 sections, actives depuis de très nombreuses années. Elles définissent ensemble les stratégies et priorités de FEGRA en tant que fédération sectorielle faîtière.



Président (externe):

Karel Vandermeersch

Administrateurs:

Section de la Commission de la Bourse de Commerce de Bruxelles :

- Jean Maertens (président de section)
- Nick Van Heeschvelde
- ✓ Ivo Van den Heuvel (vice-président de FEGRA)
- Jean Wart

Section Imexgra:

- ✓ Kurt De Grave (président de section)
- Johan Gereels
- Peter Van Laere
- Joris Van Veen

Section Synagra:

- Renaat Van Leuven (président de section)
- Max Dehon
- Filip Vanovertveld
- Benjamin Mijten (Trésorier)

Secrétaire générale de l'Organe d'administration et de l'Assemblée Générale :

Gisèle Fichefet





De gauche à droite et de haut en bas : K. Vandermeersch, J. Maertens, N. Van Heeschvelde, I. Van den Heuvel, J. Wart, K. De Grave, J. Gereels, P. Van Laere, J. Van Veen, R. Van Leuven, M. Dehon, F. Vanovertveld, B. Mijten

Notre but?

Promouvoir et défendre les intérêts du secteur sur la scène nationale et internationale. Collaborer, renforcer notre expertise et informer les membres sont au cœur de notre mission.





Nous sommes à votre écoute. N'hésitez pas à nous contacter!

Els Roelandt Secrétaire administrative Gisèle Fichefet Secrétaire générale



FÉDÉRATION DU NÉGOCE EN GRAINS

Plus d'informations : info@fegra.be

16, Rue du Gouvernement Provisoire à 1000 Bruxelles à deux pas de la rue Royale et de la colonne du Congrès à 10 minutes à pieds de la Gare de Bruxelles Centrale.



Notre collaboration et
votre fidélité sont la clé de
notre réussite. Un tout grand
merci à nos administrateurs,
membres des groupes de travail,
courtiers, sponsors, ... Votre expertise
et votre soutien sont indispensables
dans l'atteinte des objectifs de notre
fédération!

Editeur responsable: FEGRA, Gisèle Fichefet - Voorlopig Bewindstraat 16 - 1000 Bruss

www.fegra.be